



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction de la Recherche,
des Etudes Doctorales
et de la Valorisation

Délibération de la Commission Recherche

N° 2019-CFR-050

Séance du 15 novembre 2019

Président : M. Pasquale MAMMONE

Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Dotation aux écoles doctorales

Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres représentés : 6

Nombre de vote pour : 28

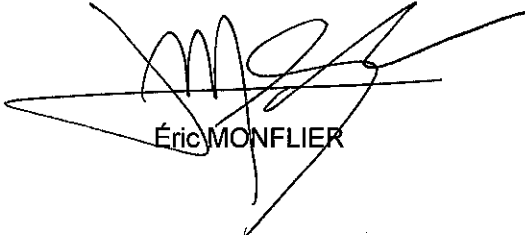
Nombre de vote contre : /

Nombre d'abstentions : /

La dotation 2020 aux écoles doctorales est approuvée.

Arras, le 03/02/2020

Le Vice-Président Recherche



Éric MONFLIER

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Téi. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr